



**HEURES D'OUVERTURE**  
**DU LUNDI AU VENDREDI**  
**8h00/12h00 - 13h00/16h30**

**28 rue Henri Fouillaret**  
**24400 St Médard de Mussidan**

**Tél : 05 53 80 06 53**  
**Contact: [la.tresse@orange.fr](mailto:la.tresse@orange.fr)**

En dehors des heures d'ouverture, merci de déposer-dons dans la borne de collecte mise à disposition.

**Au préalable, mettre vos dons dans des sacs fermés.**

## **HISTORIQUE ET CONTEXTE.**

La Tresse est née d'une initiative locale portée par l'ASCSN (Association Culturelle et de Solidarités Nouvelles), association créée en 1982 et qui a pour objet la mise en place d'actions de solidarité et d'aide à l'insertion sociale et professionnelle des personnes accueillies, sur la vallée de l'Isle.

En 1998 l'ASCSN bénéficie d'une reconnaissance d'utilité sociale et d'un conventionnement Insertion par l'Activité Economique pour deux chantiers d'insertion : service environnement et service textile.

La Tresse est issue d'une triple problématique locale :

- Des déchets textiles non valorisés du fait qu'aucune filière de collecte et de valorisation n'existe en Dordogne. Chaque année **90% des textiles sont enfouis**, les 10% restant étant valorisés en friperie par des associations caritatives.
- Un **développement économique au ralenti** suite à la fermeture de grands groupes de l'industrie de la chaussure.
- Une **crise sociale** touche les femmes de la vallée de l'Isle. En plus d'être un secteur où le nombre de RMIstes et minima sociaux est élevé, le taux de chômage des femmes est très important.

Après deux années de réflexion et de concertation avec ses partenaires publics et privés, le 14 mars 2008, l'ASCSN crée une association fille « La Tresse » qui s'installe en novembre 2008 au 28 rue Henri FOUILLARET à St Médard de Mussidan (24400) dans les anciens locaux de Franc-Siège.

## QUI SOMMES NOUS ?

**La Tresse** (Textile Recyclage Economie Sociale Solidaire Environnement) est une Entreprise d'Insertion. Elle doit donc impérativement affirmer une double compétence.

Comme toute entreprise, elle doit :

- réunir des compétences économiques et techniques sur son secteur d'activité.

- Maitriser sa gestion financière.

mais aussi :

⇒ Recruter un personnel d'encadrement technique hautement qualifié, pour assurer une production performante avec des personnes en insertion.

⇒ Faire preuve de compétences pédagogiques et sociales particulières car elle développe l'Insertion par l'Economie Sociale et Solidaire au travers du recyclage de textile, en offrant des conditions de vie justes (emploi, formation, lutte contre l'exclusion), en produisant des biens sans détruire les ressources non renouvelables et en respectant l'environnement dans ses activités.

L'entreprise « La Tresse » présente des intérêts tant pour la collectivité que pour les associations et entreprises partenaires.

Elle s'appuie donc sur les trois piliers du **développement durable**:

⇒ ÉQUITÉ SOCIALE

⇒ EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

⇒ PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT



#### ♦ **Responsabilité sociale.**

Créer des emplois durables et d'intégration, tout en respectant l'égalité des chances et offrant la rémunération équitable, la sécurité du travail et le développement professionnel aux employés.

La TRESSE agit ainsi dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire et adhère à ses valeurs parmi lesquelles :

- L'utilité collective et sociale au service du développement durable
- La non-lucrativité-individuelle
- La gestion démocratique
- Le partage et la solidarité

La Tresse adhère également à la charte des entreprises d'insertion et à l'Inter-Réseau de la Fibre Solidaire (IRFS).

#### ♦ **Respect environnemental.**

Initier des projets visant à revaloriser les déchets textiles propres à la filière. Sensibiliser des citoyens et des entreprises au recyclage du textile. Respecter et moraliser un tri sélectif.

La TRESSE est labellisée AGENDA 21 par le CONSEIL RÉGIONAL d'AQUITAINE.

#### ♦ **Ethique économique.**

Fonctionner de manière rentable afin d'honorer les engagements pris au niveau social et environnemental et assurer la pérennité de l'entreprise. Les déchets textiles pourront continuer d'être recyclés de manière intelligente.

La Tresse est ainsi reconnue comme structure de l'Économie Sociale et Solidaire par la préfecture

### **UNE RÉALISATION NÉE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.**

La Tresse s'appuie sur une méthodologie de développement de projet innovante en enracinant ses actions dans un processus collectif et territorial. Celui-ci se traduit par une concertation régulière entre les acteurs et réseaux à caractère économiques, sociaux et culturels.

Cette logique de partenariat entend « un système de relations égalitaires non ascendant ». Il suscite la mise au point de nouveaux modes de travail, de nouvelles manières de penser et d'agir, teinté de respect mutuel, d'humanisme.

Cette nouvelle culture de projet propre au développement local, a pour but de mutualiser les énergies, de les renforcer. Elle conduit à un système sociétal plus respectueux de chacun.

Elle peut ainsi produire à terme de nouveaux acteurs qui répondent à des besoins identifiés sur son territoire.

## FILLIÈRE DU RECYCLAGE TEXTILE ET ACTIVITÉS

Promouvoir un dispositif visant à pérenniser la filière de récupération et de valorisation des textiles sur le long terme.

Poursuivre d'ambitieux objectifs de développement des volumes collectés et valoriser (70% des tonnages triés devront être soit réemployés, soit recyclés).

Préserver et favoriser la capacité d'insertion des populations en difficulté, sans distorsion de concurrence entre opérateurs.

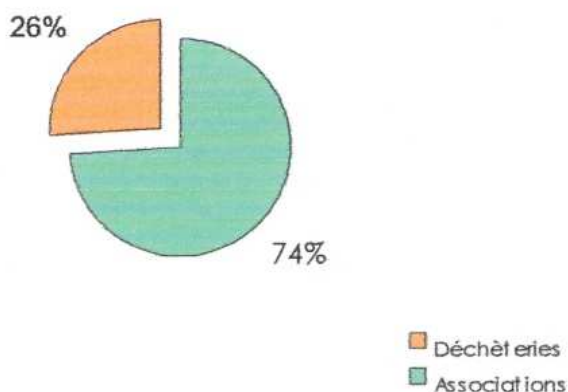
Préserver et favoriser l'impact positif de la filière friperie en matière de co-développement.

Encourager les projets techniques pour favoriser l'ÉcoConception, le recyclage, la réutilisation et la valorisation des matières et trouver de nouveaux débouchés (Ex: Produits actuellement développés dans l'isolation thermique ou phonique des bâtiments).

### ➤ Gisements & Collecte

LA TRESSE collecte les textiles via:

- Les associations caritatives.
- Le SMD3 par la mise en place de 48 bornes en déchetteries.
- Par ses propres moyens, (tourné avec ramassage sur demande).

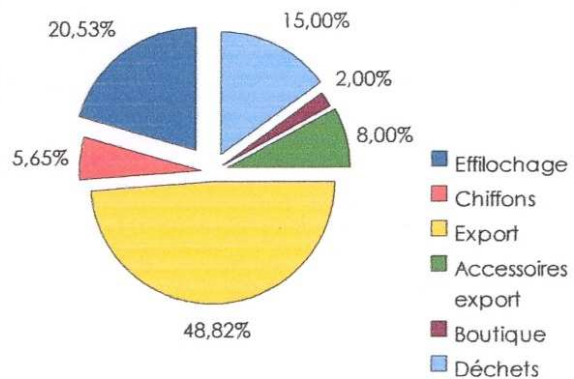


Une prévision de 1000 tonnes transitera ainsi par l'Entreprise d'Insertion.

## ➤ Tri & conditionnement

Les textiles récoltés sont triés et conditionnés selon la règle des «3MP».

- Une première partie (2%) baptisée "la crème", les textiles repartent en boutique.
- Une deuxième partie (28%) appelée mêlée, mise en balles de 400 kg part à l'export.
- Une troisième partie (59%) est triée par matière et couleur, déferée, délissée voir découpée avant d'être mis en balle.



Cette troisième partie est destinée à la production de chiffons et à l'effilochage en vue d'un recyclage vers des matériaux d'isolation. Le reste (13%) repart à l'enfouissement.

## ➤ Vente

Deux choix s'offrent à LA TRESSE:

- ⇒ Des journées vente dans ses locaux (braderies).
- ⇒ La vente à la tonne à des fripiers.

## Partenariats & Soutiens

Ce projet étant basé sur la Solidarité, il n'aurait pris naissance et ne pourrait vivre sans le soutien technique et / ou financier de partenaires: Associations, Collectivités et Fondations. Le Conseil d'Administration de l'association LA TRESSE remercie l'ensemble de ses partenaires:

